



## Une étape, une histoire...

Une situation à flanc de collines, au cœur du Parc naturel régional de l'Avesnois, explique peut-être l'incroyable pouvoir de séduction d'Avesnes-sur-Helpe, qui de tout temps, a attiré les plus illustres personnages.

A commencer par César lui-même. En effet le Camp César est le nom donné à un oppidum, du haut duquel les troupes romaines surveillaient leurs communications

Les propres enfants d'Avesnes-sur-Helpe ont contribué à son succès. Parmi eux, Prisse d'Avennes, célèbre archéologue né en 1806 ; il rapporta d'Égypte, la Salle des Ancêtres de Karnak et un long Papyrus, offert respectivement au Musée du Louvre et à la Bibliothèque Nationale. Il ne faudrait cependant pas oublier le premier d'entre eux, Wédric le Barbu, qui fonda la ville au XI<sup>e</sup> siècle. Il est



Hôtel de Ville, Avesnes-sur-Helpe.



Avesnes-sur-Helpe.

entre Bavay et Reims. Louis XIV utilisa aussi ce lieu stratégique en 1667, lors des guerres contre l'Espagne. Un autre empereur ayant marqué de son empreinte l'histoire de la ville fut Napoléon I<sup>er</sup>. C'est dans l'hôtel de la Sous-Préfecture qu'il s'installa avant la Bataille de Waterloo et rédigea son ultime ordre du jour.

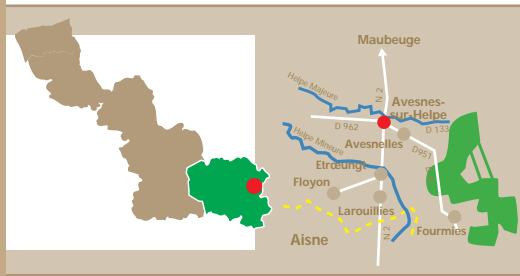
aujourd'hui le Géant de la ville. Est-ce parce qu'elle recèle d'autres trésors architecturaux, comme sa grand place, ses grimpettes, sa superbe collégiale et son carillon qu'elle est si remarquable ? Ou, comme le prétendait Vincent Van Gogh, parce qu'Avesnes-sur-Helpe se situe en Avesnois « [un] pays aussi pittoresque que le Vieux Venise, que l'Arabie, la Bretagne, la Normandie ou la Brie ». Jugez-en par vous-même !



Vers les remparts, Avesnes-sur-Helpe.

# à PIED dans le NORD

## Avesnois



Toutes les informations pratiques mentionnées couvrent un périmètre de 10 km autour du circuit.

### Activités et curiosités

**Avesnes-sur-Helpe** : Visites guidées des fortifications, du patrimoine religieux (03.27.56.57.20).

**Felleries** : Musée des Bois-Jolis (03.27.59.03.46).

**Grand Fayt** : Visites du Moulin à eau en saison (03.27.59.40.18).

**Sains-du-Nord** : Ecomusée - Maison du Bocage (03.27.60.66.11).

**Sars-Poteries** : Musée-Atelier du Verre (03.27.61.61.44), moulin Delmotte (03.27.61.60.01), poterie « La Faitière » (03.27.59.35.49).

**Office National des Forêts** : Circuits guidés en forêt (03.20.74.66.10)

**Parc Départemental du Val Joly (Eppe-Sauvage - Willies)** : Destination nature : site touristique et de randonnées (03.27.61.83.76).

**Parc Naturel Régional de l'Avesnois** : Découverte Nature et sorties guidées thématiques (03.27.77.51.60).

### Manifestations annuelles

**Avesnes-sur-Helpe** : Foire aux Mouches en mars (03.27.56.57.52), Fête du Cochon et du beurre à l'ancienne en mai (03.27.57.98.72), Grande ducasse en août (03.27.56.57.20), Festival d'automne en septembre (03.27.56.57.20).

**Beaurepaire-sur-Sambre** : Fête de l'Ane en juillet (03.27.77.95.82).

**Cartignies** : Fête de la Chèvre et du Mouton en juillet (03.27.77.17.09).

**Dompiere-sur-Helpe** : Fête de la Saint Elton en mai (03.27.61.04.11).

**Floyon** : Fête paysanne en juin (03.27.59.21.56).

**Grand Fayt** : Fête du Moulin en juin (03.27.59.40.18), Fête du Pain en août (03.27.59.42.92).

**Parc Départemental du Val Joly** : Fête du lac le 14 juillet, « Joly Jazz », festival de jazz en avesnois en juillet (03.27.61.83.76).

**Saint-Hilaire-sur-Helpe** : Fête de l'Eau et du Cheval en mai (03.27.61.47.77).

**Sains-du-Nord** : Fête du Cidre en octobre (03.27.59.82.24).

**Wignehies** : Fête du Printemps en mai (03.27.60.09.47).

**Avesnois** : Kiosques en fête du 1<sup>er</sup> au 30 juin (03.27.77.51.60), Portes ouvertes chez les producteurs fermiers en juillet (03.27.77.39.07).

### « RDV Nature et Patrimoine »

Découvrez la faune, la flore, le patrimoine du département grâce aux sorties guidées gratuites du Conseil Général du Nord (brochure disponible au 03.20.57.59.59).

### Hébergements-Restauration

Pour des hébergements et lieux de restauration, informations et brochures disponibles dans les Offices de Tourisme et au CDT Nord.

### Renseignements

**Office de Tourisme d'Avesnes-sur-Helpe** : 03.27.56.57.20.

**Office de Tourisme de Sars-Poteries** : 03.27.59.35.49.

**Parc naturel régional de l'Avesnois** : 03.27.77.51.60.

**Pays d'Accueil Touristique de l'Avesnois** : 03.27.61.48.48.

### Renseignements complémentaires

**Comité Départemental du Tourisme**  
6, rue Gauthier de Châtillon - BP 1232 - 59013 LILLE Cedex 03.20.57.59.59  
Retrouvez toute l'information touristique sur le site du CDT : [www.cdt-nord.fr](http://www.cdt-nord.fr) où cette fiche de randonnée est également consultable et téléchargeable gratuitement.



Conseil Général  
Département du Nord

# à PIED dans le NORD

## Avesnois



## N° 7

# Circuit du Camp de César

## Avesnes-sur-Helpe, Avesnelles, Flaumont-Waudrechies, Sémeries

(3,7 ou 11 km - 1 h 00 ou 2 h 45)

Saveurs et Savoir-faire en Sud-Avesnois



Avesnes-sur-Helpe.



- Randonnée Pédestre**  
**Circuit du Camp de César : 3,7 ou 11 km**
- Durée : 1 h 00 ou 2 h 45**
- Départ : Avesnes-sur-Helpe, collégiale Saint-Nicolas**
- Balilage jaune**
- Carte IGN : 2807 Ouest**

**L'avis du randonneur :**  
*Parcours accessible toute l'année dans le Pays d'Avesnes. Le circuit de 3,7 km s'adresse aux familles. Soyez prudent le long de la RD 133. En période de pluie, le port de chaussures étanches est nécessaire.*



La Collégiale St-Nicolas, Avesnes-sur-Helpe.



Conseil Général  
Département du Nord

Rédactrice : Aline Ackx - Création : Penez Edition - Lille

Credit Photos : 1, 2, 3, 4, 5 : P. Chevra.

# Circuit du Camp de César

(3,7 ou 11 km - 1 h 00 ou 2 h 45)

Départ : Avesnes-sur-Helpe, collégiale Saint-Nicolas.

**1** Sur la gauche de la collégiale, suivez la rue d'Albret – anciennes maisons – jusqu'au square de la Madeleine. Au fond du square, descendez dans les remparts et rejoignez les terrains de sports que vous longez à gauche, jusqu'à une route goudronnée.

**2** Tournez à gauche, traversez le passage à niveau et poursuivez jusqu'à la RD 133. Prenez à droite.

**3** Continuez le long de la RD 133 sur 1 000 m puis, à l'usine, face au bâtiment, tournez à droite. Le « camp de César » est la butte se trouvant sur la droite. Cet oppidum était utilisé par les troupes romaines ; à l'époque, il se présentait sous la forme de deux quadrilatères accolés. Malheureusement, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, son centre fut creusé pour en extraire de la dolomite. Poursuivez jusqu'à un carrefour, tournez à droite et presque aussitôt à gauche, en direction du « Déversoir ».

**4** Empruntez à gauche un sentier longeant l'Helpe Majeure pendant près de 2 km et rejoignez une route macadamisée. Prenez à droite, puis suivez à gauche un chemin empierré puis herbeux traversant le bocage jusqu'à une route.

**5** Montez à droite. Au pylône : panorama vers le Nord sur la « haie d'Avesnes », vaste langue boisée comprenant notamment les bois privés du Roi et de la Garde.

## Suivez le guide !

Des flèches, des bornes de jalonement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Echelle : 0 250 500 m

**6** Au carrefour, descendez à droite sur 750 m – en chemin, vue sur Avesnes-sur-Helpe et sa collégiale – puis suivez à gauche la route en épingle à cheveux. Après avoir laissé une route sur la gauche, traversez une voie ferrée, et à l'intersection, montez la rue à droite. Empruntez à gauche la rue du Chanoine Cartier qui vous amène sur la place d'Avesnelles – au kiosque typique et à l'église Saint-Denis, construite au XV<sup>e</sup> s.

**7** Au niveau du kiosque, descendez la rue Charles Séry. Après le petit pont, longez le complexe sportif. Traversez la route et grimpez en face la rue de la Goulette, jusqu'à la RD 133c.

**8** Dirigez-vous à gauche puis immédiatement à droite. Aux terrains de sport, réempruntez l'itinéraire de départ (point 1) en sens inverse pour retrouver la collégiale.

CIRCUIT COURT : 3,7 KM

**3** Le long de la RD 133, après le numéro 37, empruntez tout de suite à droite l'étroit sentier – point de vue sur Avesnelles et Avesnes-sur-Helpe. Montez la rue jusqu'à la voie ferrée ; après le pont, suivez la rue Léo Lagrange qui aboutit sur la place d'Avesnelles. Traversez celle-ci en diagonale.

Allez en **7**.

1

2

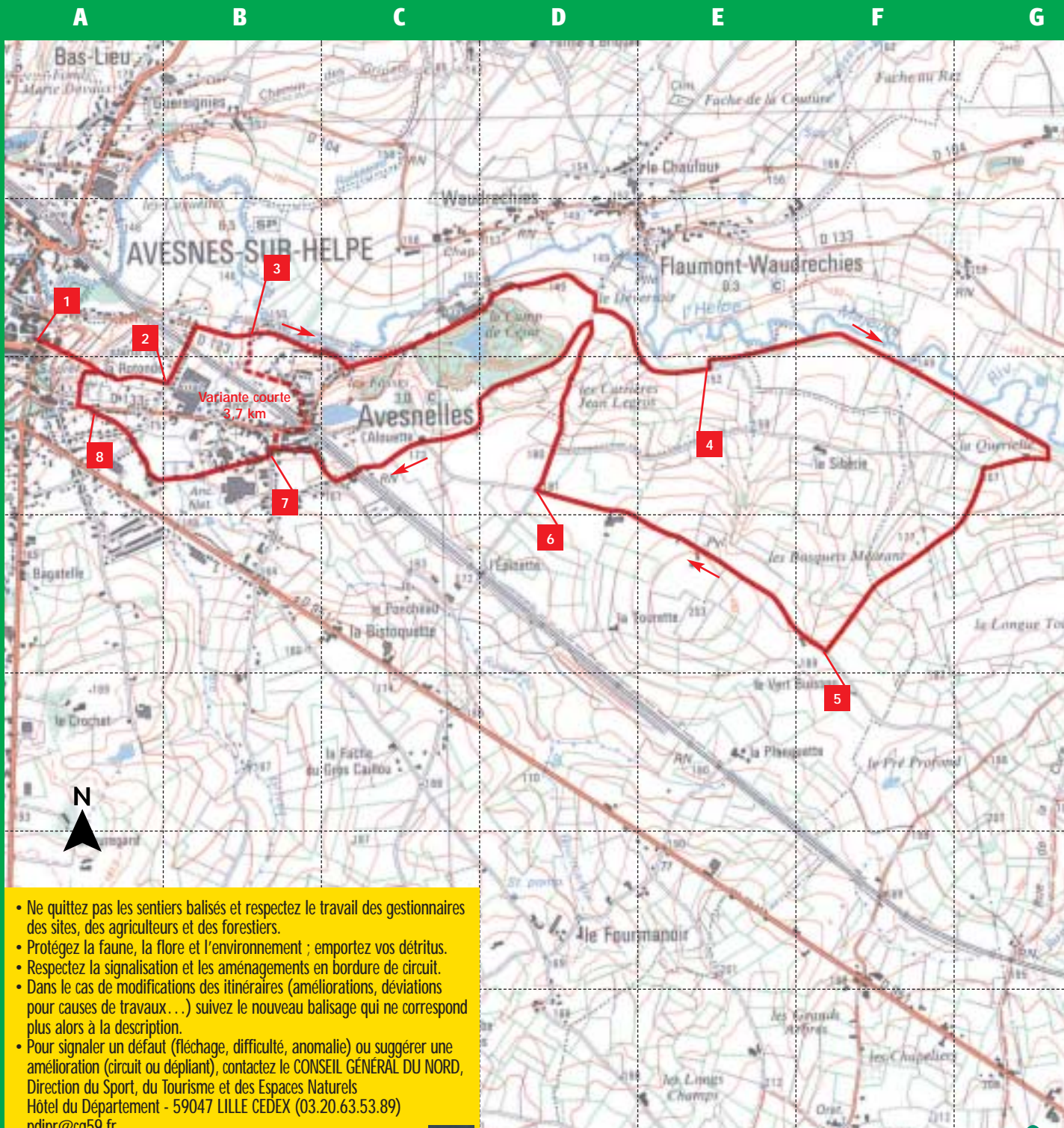
3

4

5

6

7



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers.
- Protégez la faune, la flore et l'environnement ; emportez vos déchets.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires (améliorations, déviations pour causes de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou dépliant), contactez le CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD, Direction du Sport, du Tourisme et des Espaces Naturels, Hôtel du Département - 59047 LILLE CEDEX (03.20.63.53.89) [pdipr@cg59.fr](mailto:pdipr@cg59.fr)

